

DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-six mai, à dix heures et demie, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session publique, par visioconférence diffusée en direct sur la chaîne You Tube de la Commune de BLAIN, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 19 Mai 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 28 – **PRÉSENTS** : 21 – **REPRÉSENTÉS** : 7

PRÉSENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline et LE BOUEDEC Christiane, M. MORMANN Cédric, Mme ORDRONNEAU Séverine, M. PELÉ Martin, Mme PELÉ Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge et RANNOU Yannick et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSÉS : MM. CODET Stéphane (*pouvoir à M. POINTEAU Jean-Luc*) et M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme ORDRONNEAU Séverine*), Mmes COOREVITS Catherine (*pouvoir à Mme DUBOURG Yolande*), DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*) et GUINEL Marie-Jeanne (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*) et MM. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. BUF Jean-Michel*) et RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : MM. RICARD Jean-François et FLIPPOT Jacky

OBJET : *Engagement de Service Civique*

N° 2020 / 05 / 11

Vu l'avis favorable de la Commission Éducation, Enfance, Jeunesse et formation du 27 avril 2020 ;

Vu la note de synthèse adressée à l'ensemble des conseillers municipaux à l'appui de leur convocation ;

Considérant que le service civique est un engagement volontaire au profit de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme, étendu jusqu'aux 30 ans pour les jeunes en situation de handicap; seuls comptent le savoir-être et la motivation ;

Considérant que la ville souhaite contribuer à un tel dispositif ;

Il est proposé de recourir à un engagement de service civique au sein du service enfance.

Un agrément doit être demandé auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) pour une durée de 28 heures hebdomadaires sur 10 mois à compter du 1er septembre 2020.

Les missions envisagées seraient :

- accompagner les enfants de maternelles dans leur vie quotidienne ;*

.../...

- *développer des projets d'animation sur les questions de citoyenneté et d'environnement, à destination des enfants de l'accueil de loisirs ;*
- *faciliter la prise en charge des enfants en difficulté.*

Il est prévu un accompagnement par un tuteur sur la base d'une heure par semaine.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement de Service Civique et tout autre document s'y rapportant.

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 28 Mai 2020,
Le Maire,

